

A Carcassonne, le 11/09/2013

OBJET : formation des élus

Madame, Monsieur le Maire et cher(e) Collègue,

L'Association des Maires de l'Aude vous invite à un module de formation organisé en partenariat avec Mairie 2000. Cette invitation s'adressant à tous les élus municipaux sans exception, **nous vous proposons de la diffuser à l'ensemble de votre Conseil Municipal.**

Pour cette troisième session de l'année 2013, le thème retenu est :

## **« La réforme applicable aux élections municipales et communautaires de 2014 »**

Deux demi-journées auront lieu au travers de notre Département :

- **jeudi 3 octobre 2013 de 14h à 17h à Castelnaudary (Maison des Associations)**
- **vendredi 4 octobre 2013 de 9h à 12h à Névian (Foyer des Campagnes)**

### **PRINCIPALES DISPOSITIONS DE LA REFORME**

L'application du scrutin de liste aux communes de 1 000 habitants et plus

Les conditions de candidature dans les communes de moins de 1 000 habitants

Les nouvelles inéligibilités et incompatibilités applicables au mandat de conseiller municipal et/ou de conseiller communautaire

La suppression des sections électorales dans les communes de moins de 20 000 habitants

Les nouvelles modalités d'élection ou de désignation des conseillers communautaires :

- élection plus directe des conseillers communautaires (présentation de deux listes sur le même bulletin de vote) dans les communes de 1 000 habitants et plus
- désignation des conseillers communautaires dans les communes de moins de 1 000 habitants

## INTERVENANTE

Julie ROUSSEL, Conseillère Technique au Département Gestion et Administration  
Communale de l'Association des Maires de France

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur le Maire et cher(e)  
Collègue, nos sentiments les meilleurs.

**Le Vice-Président  
de l'Association des Maires,  
délégué à la formation**



**Serge BRUNEL  
Maire de Conilhac Corbières**

Pour toute question, veuillez vous adresser à Guillaume VINCENT, Responsable de  
l'Association des Maires de l'Aude par téléphone au 09 79 10 40 91 ou par email :  
[asso-maires-aude@orange.fr](mailto:asso-maires-aude@orange.fr)

## FORMATION «LA RÉFORME APPLICABLE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DE 2014 »

NOM - Prénom.....Fonction.....

Collectivité.....

accompagné(e) de.....

.....

se rendra à la formation «La réforme applicable aux élections municipales et communautaires de 2014» le :

- jeudi 3 octobre de 14h à 17h à Castelnaudary (Maison des Associations)  
1 avenue De Lattre de Tassigny
- vendredi 4 octobre de 9h à 12h à Névian (Foyer des Campagnes)  
Avenue de Marcorignan

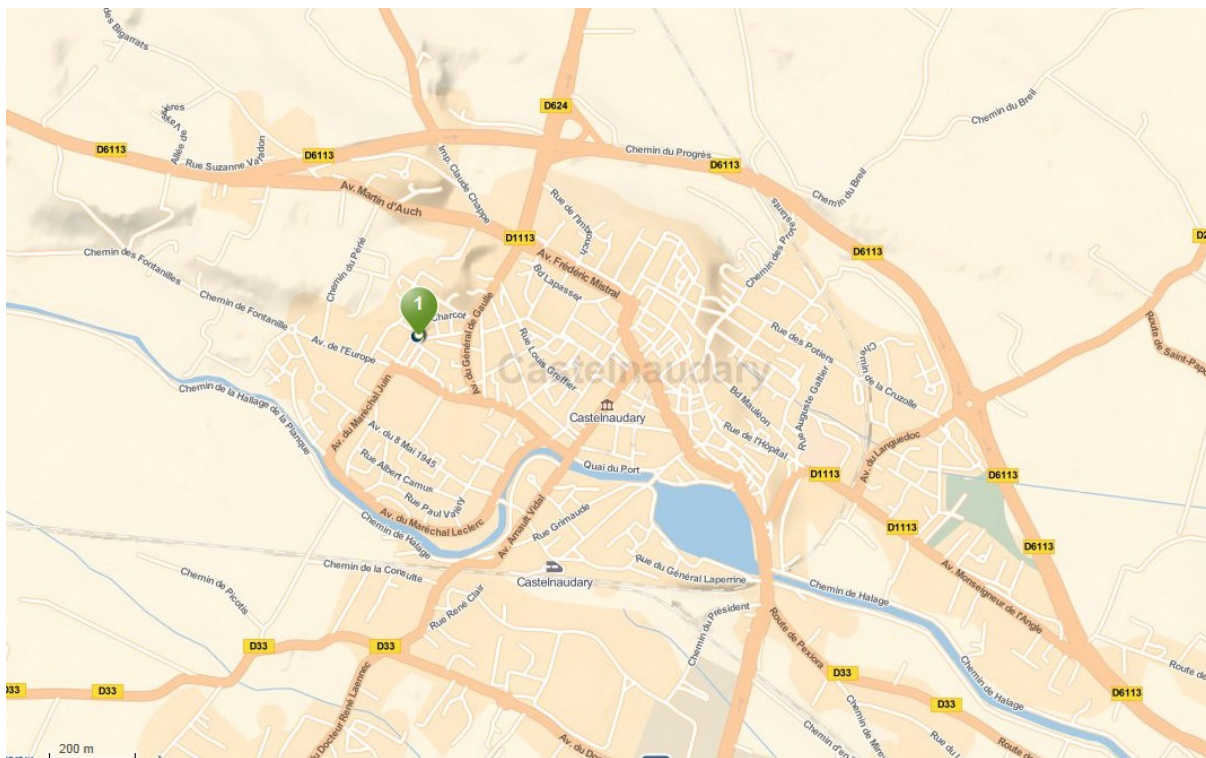
Cachet et Signature

à renvoyer par email :  
[asso-maires-aude@orange.fr](mailto:asso-maires-aude@orange.fr)

ou par courrier :  
Association des Maires de l'Aude  
Maison des Collectivités  
BP 90102  
11022 CARCASSONNE CEDEX

# PLANS

## Maison des Associations - 1 avenue De Lattre de Tassigny - Castelnaudary



## Foyer des Campagnes - Avenue de Marcorignan - Néviau

